

Le Petit Penchardais

À LA UNE

CONFÉRENCE "LE VOL EN PLANEUR"

VIE DU VILLAGE

P. 6

BONNE
ANNÉE

2023

TRAVAUX

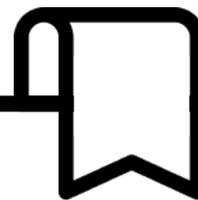
RÉNOVATION DES ALLÉES
DU CIMETIÈRE

P. 11

LOISIRS

VENEZ FRISSONNER AVEC
LA NUIT DE LA LECTURE !

P. 20



Mairie

P. 4

- Liste des délibérations votées
- Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie
- Commémoration de l'armistice de 1918
- Panneau d'affichage lumineux

Vie du village

P. 6

- Conférence "Le Vol En Planeur"
- "Elle est à toi cette chanson..."
- Concert de musique
- Diffusez vos messages de Saint-Valentin sur le panneau lumineux
- Guillaume, bénévole à la bibliothèque, publie un nouveau recueil de poèmes
- Salon des Vendeurs à Domicile Indépendants

Enfance

P. 9

- Centre de loisirs en période de vacances
- Installation des matériels dans les classes
- Sécurisation des abords des écoles
- Joyeux Noël avec le CMJ

Travaux

P. 11

- Rénovation des allées du cimetière
- Aménagement du carrefour Lucien Duquesne - Arpent noir
- Avaloirs et mauvaises odeurs

CCAS

P. 12

- Colis de Noël 2022
- Le repas des aînés fait son retour
- Le Père Noël à Penchard

Associations

P. 15

- Un dernier trimestre bien rempli pour l'association ALORS !
- Le club de Tennis de Table de Monthyon vous souhaite une excellente année 2023 !

Retour en images

P. 18

Tribune libre

P. 19

- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

Vie pratique

P. 19

- Collecte des sapins

LE COIN

DES PENCHARDAIS

P. 19

- "Bulles Dorées" Poème de Marcelline DELAMARRE

Loisirs

P. 20

- *Le Mariage d'un Barbouillé* a fait salle comble
- Une carte et un catalogue communs pour toutes les médiathèques du réseau
- Nuit de la lecture horrifique le samedi 21 janvier dès 20h30
- Les bibliothécaires bénévoles vous remercient pour vos chaleureux retours
- Les ateliers "Poèmes tout en vert"
- Jeux
- Recette : Banana Bread



L'EDITO

du Maire



L'année 2022 aura vu la fin des mesures exceptionnelles imposées par la pandémie de COVID 19. La maladie n'a malheureusement pas été éradiquée et le virus circule encore, mais une vie "normale" a pu reprendre : fin des confinements et redémarrage des activités économiques et sociales. Cela nous a permis d'organiser un certain nombre de manifestations et cérémonies, parmi lesquelles **la traditionnelle cérémonie des vœux** que nous n'avions jusque-là pas pu organiser.

Au chapitre des manifestations, notre salle des fêtes a été transformée le temps d'une soirée en un lieu scénique dans lequel a pu être donnée une **représentation théâtrale en collaboration avec le réseau de lecture publique**. Cette soirée a connu un franc succès. Elle a permis un accès à tous les Penchardais à la culture, comme avec les autres manifestations organisées telles que **la conférence-concert sur Georges BRASSENS** ou **le concert donné par l'Harmonie du Pays de l'Ourcq**. Notre village a également participé activement à notre devoir de mémoire, avec **la projection d'un documentaire sur la première guerre mondiale**, avant **la cérémonie du souvenir du 11 novembre**.

Nous entendons poursuivre ces animations culturelles dès les premiers mois de l'année 2023 avec la prochaine tenue d'une **conférence sur le vol en planeur** qui aura lieu le vendredi 03 février 2023 et à l'issue de laquelle un tirage au sort désignera l'heureux/se gagnant(e) d'un vol d'initiation. Enfin **une animation Nuit de la lecture** est programmée le 21 janvier 2023 en collaboration avec le réseau de lecture publique. Tous les détails sont disponibles auprès de l'équipe de la bibliothèque.

S'agissant des projets, ils s'inscrivent dans une politique de gestion saine et rigoureuse de nos finances locales. Notre **projet d'extension de l'école** avance dans cette dynamique. Nous sommes actuellement dans la phase de demande de subventions afin de déterminer le reste à charge pour la collectivité et ainsi valider l'enveloppe budgétaire de l'opération. Dans l'attente du démarrage de cet important chantier, d'autres réalisations ont déjà eu lieu telles que **la réfection du caniveau de la rue Lucien DUQUESNE** qui avait été fortement dégradé par les travaux de construction de plusieurs pavillons, ainsi que **la réalisation d'allées bitumées dans le cimetière communal**. Il ne s'agit là que de la première tranche représentant environ un tiers des allées, la suite étant programmée pour les budgets suivants.

Des travaux de voirie sont également en cours notamment pour **installer des siphons sur trois avaloirs** qui étaient, depuis de nombreuses années, générateurs de mauvaises odeurs rue de l'Église (devant l'entrée du bâtiment Multifonctions), Grande rue et Place de la Mairie.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons également sur **la sécurisation de la rue de Meaux**. Lors du dernier Conseil municipal, a été voté le choix d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage lequel nous aidera à finaliser le projet que nous avons élaboré.

En espérant que la flambée des tarifs de l'énergie ne vienne pas compromettre les projets envisagés et que 2023 nous permette de poursuivre activement nos actions pour le bien-être des Penchardais !

Bonne et heureuse année à tous !

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86



Liste des délibérations votées

Conseil Municipal du 29 septembre 2022

- ◆ DÉLIBÉRATION N°30-2022 : Attribution d'une subvention au Club de tennis de table de Monthyon (CTTM)
- ◆ DÉLIBÉRATION N°31-2022 : Groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergies, et de services associés
- ◆ DÉLIBÉRATION N°32-2022 : Mise en location et fixation du montant du loyer pour un local clos de 107m² situé au lieudit 9001 rue Lucien Duquesne (section B n°720)

Conseil Municipal du 28 novembre 2022

- ◆ DÉLIBÉRATION N°33-2022 : Demande de subvention au Titre du Contrat Rural (Cor)
- ◆ DÉLIBÉRATION N°34-2022 : Demande de subvention au titre de la DETR 2023
- ◆ DÉLIBÉRATION N°35-2022 : Demande de subvention au titre du fonds d'équipement rural (FER) auprès du département de Seine-et-Marne - 2023
- ◆ DÉLIBÉRATION N°36-2022 : Demande de subvention au SDESM projet de travaux d'éclairage public 2023
- ◆ DÉLIBÉRATION N°37-2022 : Dissolution du CCAS
- ◆ DÉLIBÉRATION N°38-2022 : Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- ◆ DÉLIBÉRATION N°39-2022 : Modification des commissions municipales
- ◆ DÉLIBÉRATION N°40-2022 : Décision modificative n°1 au budget 2022
- ◆ DÉLIBÉRATION N°41-2022 : Correspondant défense
- ◆ DÉLIBÉRATION N°42-2022 : Choix AMO pour l'aménagement et la sécurisation de la rue de Meaux
- ◆ DÉLIBÉRATION N°43-2022 : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées Lecture Publique



Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Dès l'installation de la nouvelle équipe municipale, nous avons souhaité modifier les horaires d'ouverture de la mairie, afin de permettre un meilleur accueil des administrés. Après maintenant plus de deux ans de fonctionnement, il est apparu nécessaire de réajuster ces horaires afin de permettre à nos agents administratifs de **mieux travailler et de gagner en efficacité**. Ainsi, à compter du 1er février 2023, deux après-midis par semaine, la mairie sera désormais fermée au public. Les nouveaux horaires sont donc les suivants:

- Lundi 09h00-12h00
- Mardi 09h00-12h00 14h00-18h00
- Mercredi 09h00-12h00 14h00-18h00
- Jeudi 09h00-12h00
- Vendredi 09h00-12h00 14h00-16h00

Nous ferons le bilan de cette nouvelle organisation en fin d'année.

Enfin, nous rappelons que les élus restent à l'écoute des Pencharçais et assurent **une permanence chaque samedi matin** en mairie de 9h à 12h.

Commémoration de l'armistice de 1918

Le 11 novembre dernier, nombre de Penchardais ont répondu présents au rendez-vous fixé au Monument aux morts de la commune, pour célébrer la fin de la première guerre mondiale. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des élus du Conseil Municipal, des élus du Conseil Municipal des Jeunes et de nombreux enfants de la commune qui ont, pour la circonstance, chanté la Marseillaise qu'ils avaient apprise en classe. Cette cérémonie très touchante n'aurait pu avoir lieu sans la collaboration des enseignants et des parents qui ont accepté que leurs enfants contribuent à ce devoir de mémoire.

A l'issue de cette cérémonie, la salle du Conseil municipal était presque trop exigüe pour recevoir les Penchardais qui ont souhaité partager un verre de l'amitié.



La veille de cette commémoration, soit le 10 novembre, avait été organisée dans la salle des fêtes communale, et avec la collaboration de M. Daniel BOUR, la projection d'un film documentaire retraçant cette période difficile de notre histoire collective. Cette manifestation a reçu un accueil très favorable puisque de nombreux Penchardais s'étaient donné rendez-vous pour y assister. La soirée a été conclue par une intervention de M. Jean-Pierre LAPSOLU qui a fait profiter l'assistance de son travail de recherche historique, en partageant de nombreuses anecdotes sur la vie du village durant cette époque troublée.



Panneau d'affichage lumineux

Le nouveau panneau lumineux situé devant la place de la Mairie permet une communication plus efficace et plus agréable. Depuis sa mise en place, nous avons constaté que sa luminosité, bien qu'adaptative, **demeurait encore trop importante la nuit**. Malgré plusieurs réclamations auprès des techniciens en charge du panneau, il semblerait qu'il n'y ait pas de solution technique pour atténuer plus encore la luminosité. Nous avons cependant appliqué à notre niveau une solution directement sur les médias publiés pour **assombrir l'image et ainsi supprimer la pollution lumineuse la nuit**. Rappelons que le panneau est programmé pour s'éteindre totalement et ne plus rien diffuser à partir de 21h30 l'hiver et 22h30 l'été. Le panneau se réactive chaque matin dès 6h30.



CONFÉRENCE "LE VOL EN PLANEUR"

Vendredi 3 février 2023 à 20h00

Salle des fêtes de Penchard

Animée par Daniel BOUR et Patrick CONQ

Vous avez peut-être déjà pu observer à plusieurs reprises, des oiseaux en train de tourner en rond dans le ciel de plaine, ou en train de suivre les falaises des montagnes (*notamment les rapaces*). Ceci a uniquement pour effet de leur permettre de monter en altitude sans battre des ailes, et donc d'économiser leurs forces. Ils utilisent tout simplement **les courants ascendants créés soit par les rayons du soleil, soit par le vent** qui vient rencontrer les flancs des montagnes.

Le vol en planeur applique exactement les mêmes méthodes, ce qui fait qu'on peut assez souvent se retrouver à proximité immédiate d'un ou plusieurs rapaces dans une ascendance. Dans la majorité des cas, la cohabitation se passe bien, toutefois afin de **conserver l'état sauvage des réserves naturelles**, il y a des contraintes de survol et d'altitude qui s'appliquent aux planeurs en montagne, et qui permettent de les préserver, notamment pour la proximité avec les nids établis sur les falaises.

Si vous êtes intéressés par l'aviation en général, ou les métiers de l'aéronautique, cette conférence vous dévoilera des informations sur le vol en planeur (*âges limites, lieux pour pratiquer, formations, budget, investissement personnel, ...*), et vous donnera peut-être envie d'aller voir, de faire un vol d'initiation et même de vous inscrire.

Sachez que pour beaucoup de pilotes d'avion, le planeur est un passage obligé pour acquérir la science du vol, et sentir ce qu'est réellement le pilotage : c'est notamment le cas des pilotes de ligne Air France (*les cadets*) ou des pilotes de chasse de l'armée de l'air. Beaucoup continuent la pratique, même au-delà des stages obligatoires.

Nous vous proposons **un film de 50 mn** réalisé par Daniel BOUR, et qui vous permettra de mieux comprendre cette discipline, et de voir les images fabuleuses qui sont le lot quotidien des pilotes de montagne. En plaine, c'est plutôt le survol de zones très variées qui crée la beauté des images (*bords de mer, Mont St-Michel, châteaux de la Loire, traversée de la méditerranée vers la Corse, ...*).

Suite à ce film, nous pourrons répondre à vos questions, et vous expliquer brièvement comment un planeur décolle, comment il se maintient en l'air, les distances réalisables tant en France qu'à l'étranger, les principales catégories de planeurs, les aérodromes comportant une section planeur, ou encore le parcours à suivre pour devenir pilote de planeur. Enfin, une **tombola sera organisée**, afin qu'un des participants puisse **gagner un vol d'initiation (en ULM)** qui sera réalisé à Meaux Esbly.





“Elle est à toi cette chanson...”

Le samedi 19 novembre dernier, a été organisée une « conférence concert » sur Georges Brassens.

Ainsi, Nicolas MARINO, musicien de talent et passionné par les textes du poète sétois a régalé le public malheureusement peu nombreux, de la vie et d’anecdotes concernant cet artiste libre et peu conventionnel.

Il nous a également invité à l’accompagner et à chanter ces chansons que nous avons tous

appries sur les bancs de l’école, telles que « le Gorille », « Chanson pour l’Auvergnat », ou encore « les copains d’abord ».

A la fin du spectacle, il suffisait de lui demander les chansons que nous souhaitions entendre, pour qu’il les interprète...

Une soirée intimiste qui permettait un accès intergénérationnel à la poésie et au patrimoine culturel français !

Une soirée en chansons qui nous a enchantés !

Concert de musique

L’école de musique intercommunale de la Région de l’Ourcq est venue à Penchard pour proposer un concert instrumental avec sa chorale le samedi 3 décembre à la salle des fêtes.

Pas moins de 30 musiciens et chanteurs âgés de 7 à 77 ans ont pu jouer différents morceaux notamment de la variété française et internationale (“*Encore un matin*” de Jean-Jacques Goldman, “*My Heart Will Go On*” - Titanic - de Céline Dion ou encore “*The Final Countdown*” du groupe Europe). **Les spectateurs venus nombreux** ont pu profiter pleinement de la diversité des instruments :



trompettes, violons, grandes timbales, trombone, flûte traversière, batterie, corps, clavier, soubassophone, etc.

Bernard MENIL, chef d’orchestre mais également professeur de musique, aura su démontrer que, même après quelques semaines d’apprentissage, les élèves étaient parfaitement en mesure de pouvoir jouer de leur instrument. **Le concert aura également été ponctué par quelques chants a cappella par la chorale.**

Si vous souhaitez commencer ou continuer à jouer d’un instrument, n’hésitez pas à contacter Bernard MENIL :

www.musique-bernard-menil.com - 06 08 92 19 48



Diffusez vos messages de Saint-Valentin sur le panneau lumineux

A l’occasion de la Saint Valentin, vous avez la possibilité de **diffuser votre message d’amour sur le panneau lumineux** du village.

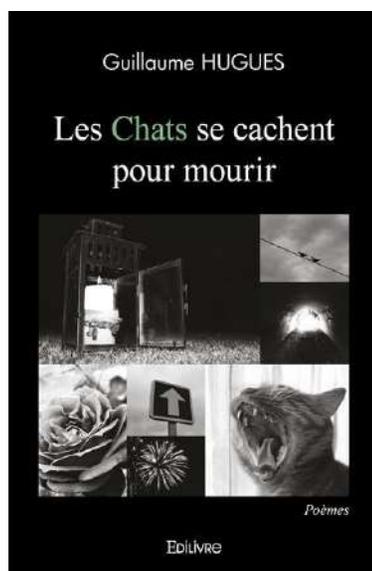
Rendez-vous sur penchard.fr/amour2023 pour nous envoyer votre message !

Date limite d’envoi : le dimanche 12 février

Guillaume, bénévole à la bibliothèque, publie un nouveau recueil de poèmes

Après déjà 2 ouvrages publiés (*Le Syndrome du Pyromane* et *Un enfant de la Lune*), Guillaume Hugues a sorti, il y a quelques semaines, son dernier recueil de poésies intitulé *Les Chats se cachent pour mourir*.

Amoureux de lecture et d'écriture, Guillaume est connu de bon nombre d'entre vous pour son investissement bénévole au sein de la bibliothèque de notre village, à l'école, mais aussi pour les événements communaux avec la tenue de la buvette.



Avec la sortie de ce nouvel ouvrage, il concrétise plus de 10 ans de travail d'écriture. Les poèmes de ce recueil oscillent entre bonheur du présent et tristesse passée. Ce livre "explore les chagrins ordinaires, revisite quelques séquences de vie, ausculte les souvenirs et enfle les émotions". Vous pouvez le commander dans votre librairie préférée ou en ligne sur des sites tels que fnac.com ou amazon.fr.

Retrouvez sur la droite un extrait de l'ouvrage avec ce poème qui, on l'espère, vous donnera envie de soutenir son auteur.

La tempête

Tu m'offres les instants d'accalmie
Dans le maelström de mes crises
Le mutisme à ce ciel qui crie
L'abri dans la morsure de la bise

Porté par le vent de la colère
Je devine ton image abstraite
Et c'est comme un faisceau de lumière
Qui s'en vient déchirer la tempête

Tu m'offres ton pays tempéré
Aux frontières de mes terres agitées
Le règne de la sérénité
Dans mon paysage tourmenté

Porté par le vent de la colère
Je devine ton image abstraite
Et c'est comme un faisceau de lumière
Qui s'en vient déchirer la tempête

Salon des Vendeurs à Domicile Indépendants (VDI)

Le 15 octobre dernier, a eu lieu sous l'impulsion de la famille Warin, famille installée à Penchard depuis de nombreuses années, le premier salon de la vente à domicile.

Étaient réunis différents vendeurs à domicile qui représentaient des produits variés, comme des vêtements, des jouets, des produits d'entretien, des bougies, des bijoux et des parfums, des produits de beauté, des ustensiles de cuisine et même des objets plus intimes.



L'association la Pétanque Pencharoise assurait la vente de gâteaux qui avaient été confectionnés par les exposants. Cette manifestation ayant lieu pendant le mois d'octobre, il a été organisé une tombola au bénéfice de l'Association OCTOBRE ROSE. Ainsi, tous les fonds récoltés lors de cette journée, dans le cadre de la tombola, ont été reversés à cette association.

Une collecte de soutiens-gorge avait également été prévue.

Cette manifestation qui a bénéficié à la recherche contre le cancer du sein, a ravi les Penchardais qui ont pu venir repérer des produits et prendre des dates pour l'organisation de ventes à domicile.

Un grand merci à la famille WARIN et à l'Association la Pétanque Pencharoise qui ont contribué à l'animation de notre village et à la recherche contre le cancer du sein.



Centre de loisirs en période de vacances

Depuis le mois de janvier 2022, le centre de loisirs est assuré par l'Association CHARLOTTE LOISIRS. Après une procédure de mise en concurrence, c'est cette même association qui a été sélectionnée pour assurer la prestation, à compter de la rentrée 2022, pour les 3 prochaines années.

Nous avons été alertés, au début du mois de décembre par notre prestataire, de **la faible fréquentation des enfants lors des dernières vacances.**

Ainsi, durant les vacances de la Toussaint, le nombre d'enfants ayant fréquenté le Centre de loisirs a oscillé entre 1 et 6 enfants.

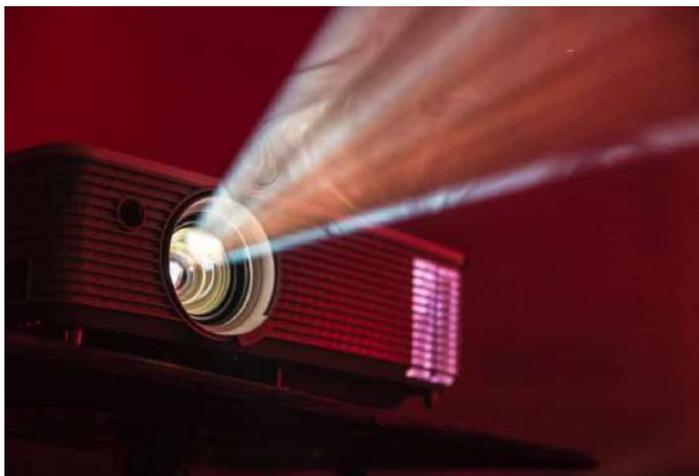
Pour être à l'équilibre, il faut que le nombre d'enfants inscrits au centre de loisirs durant les vacances scolaires, **soit un minimum de 15.**

Nous avons donc organisé, le jeudi 16 décembre dernier, une réunion publique lors de laquelle nous avons indiqué que dans un souci de saine gestion budgétaire, et à défaut d'inscriptions d'au moins 15 enfants sur chaque période de vacances scolaires, le Centre de loisirs fermerait pendant les vacances scolaires.

Nous avons donc décidé, en concertation avec les parents, **d'avancer les dates d'inscription pour les vacances d'hiver.** Cette décision a été validée en commission scolaire du 19 décembre.

Ainsi, si le 10 janvier 2023, il n'y pas au moins 15 enfants inscrits au centre de loisirs pour les vacances d'hiver, le centre de loisirs n'ouvrira pas.

De façon générale, il convient de rappeler que les services sont mis en place pour répondre à un besoin. A défaut de besoin, le service ne pourra pas être maintenu.



Installation des matériels dans les classes

L'équipe pédagogique de Penchard a souhaité avoir à sa disposition dans les classes, **un certain nombre de matériels vidéo et numérique.** Après une étude des différents sites, plusieurs solutions ont été retenues.

Dans la classe du bâtiment Multifonctions, **un vidéoprojecteur avec support au plafond a été installé de façon définitive,** et relié à l'ordinateur : il est aujourd'hui fonctionnel.

Dans les deux classes de la mairie, une solution identique avait été retenue, avec toutefois un problème de hauteur du plafond plus importante. Mais de part la conception du

plafond et la nature des matériaux, ceci ne permettait pas la mise en place de cette solution, et un autre moyen technique a donc été étudié et proposé aux deux professeures concernées, et approuvé par ces dernières. L'installation de ces matériels aurait dû être réalisée durant les vacances de Noël, mais des difficultés d'approvisionnement, notamment des supports, retardent cette installation.

Cependant la demande de **connexion Internet a été mise en place et elle est aujourd'hui fonctionnelle.**

Dans une classe de l'école de l'Arpent, la même installation va être réalisée, mais là également des retards de commande et d'approvisionnement ont décalé la mise en place du matériel. Les préparatifs seront réalisés dès que possible, pour accélérer la mise en place du support, une fois qu'il aura été reçu.



Sécurisation des abords des écoles

Lors du dernier Conseil d'école, les parents d'élèves avaient demandé que soit organisée une réunion, avec un représentant de la police Nationale, afin d'entamer **une réflexion collective sur la sécurisation des abords de l'école de l'arpent.**

Le 30 novembre a eu lieu cette réunion en présence de deux représentants des parents d'élèves et du Major HOUDEBINE.

Si le Major HOUDEBINE a constaté que des mesures avaient été prises par la municipalité pour sécuriser la

traversée des piétons qui arrivent depuis le plateau omnisports, il demeure que le stationnement anarchique des véhicules aux abords de l'école insécurise les lieux.

A l'issue des échanges ont été adoptées les mesures suivantes :

- Faire chiffrer le projet d'aménagement proposé par les parents d'élèves
- Tailler les thuyas le long de la rue du stade
- Abattre un ou deux thuyas à l'angle de la rue du stade et de la rue de l'arpent (afin d'améliorer la visibilité des véhicules qui arrivent depuis la rue de l'arpent)
- Rappeler aux enseignants qu'ils doivent se garer sur le parking qui leur est dédié
- Matérialiser, lorsque la météo le permettra, un passage protégé devant l'entrée de la classe de Monsieur DESESSART.

A l'occasion de cette réunion, Monsieur le Maire a rappelé que **les parents d'élèves devaient avoir eux-mêmes une conduite exemplaire aux abords de l'école** (qu'il s'agisse de respecter les limitations de vitesse, ou plus généralement l'arrêt d'interdiction de circulation dans la rue de l'Eglise.)

Joyeux Noël avec le CMJ

Mercredi 21 décembre, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (*Kymie, Elisa, Zoé, Antoine, Mathilde, Maiwenn et Manon*) ont **proposé aux jeunes Pencharçais une journée distrayante dans l'esprit de Noël.**

De 15h à 16h30, à la salle des fêtes, 12 enfants âgés de 5 à 11 ans ont été invités à passer un agréable moment autour d'**activités "pâtisserie" et manuelles.**

Lors de l'atelier pâtisserie mené par Maiwenn, Zoé, Antoine et Léo, les enfants ont cuisiné des cookies aux pépites de chocolat et des cakes aux pommes. Quant à l'atelier décoration de Noël animé par Elisa, Mathilde et Manon, les jeunes Pencharçais ont confectionné des bonhommes de neige, des rennes de Noël ou des Pères Noël à l'aide de bâtonnets, peinture, papier cartonné, yeux mobiles... Les enfants inscrits, les élus du CMJ ainsi que les conseillers municipaux présents pour encadrer l'évènement ont passé un très agréable moment.

Après la cuisson des cookies et des cakes, **les élus du CMJ ont proposé une soirée gourmandises, musique et jeux de société** ouverte aux enfants de 5 à 16 ans de 19h à 22h toujours à la salle des fêtes. Au menu : des plats sucrés et salés cuisinés par les élus du CMJ, les cookies et les cakes confectionnés l'après-midi, des boissons, de la musique de Noël et surtout des jeux de société. **Une trentaine de jeunes Pencharçais sont venus participer à cet évènement.** Le jeu du "Loup garou" a rencontré un franc succès puisqu'une quinzaine d'enfants de tous âges confondus y ont joué pendant presque 2 heures. Les enfants sont repartis avec le sourire. Tous ont passé une excellente soirée. **Mille bravos et mercis aux élus du CMJ** qui ont géré et organisé cette journée d'une main de maître.



TRAVAUX PASSÉS ET À VENIR

Rénovation des allées du cimetière

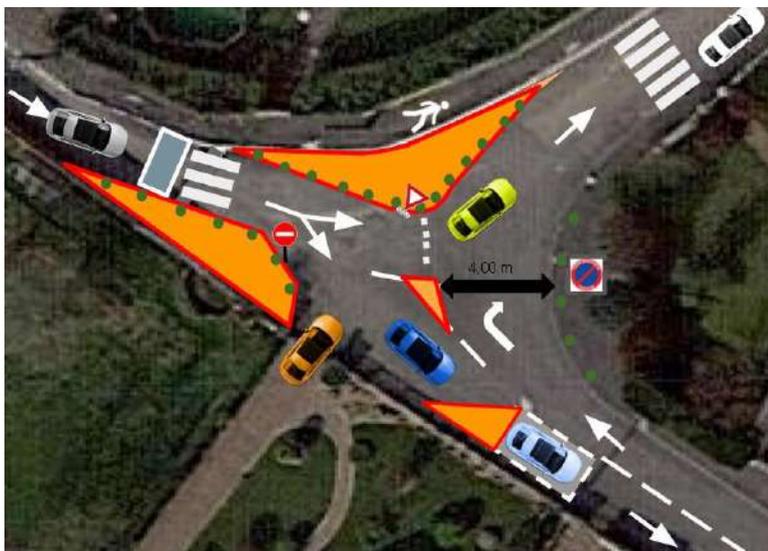
La commune a engagé la première tranche de travaux de rénovation des allées du cimetière. Le chantier a duré deux semaines du 14 au 25 novembre.

La rénovation a été confiée à la société EIFFAGE pour la pose de bordures et la mise en œuvre d'un tapis d'enrobé sur une épaisseur de 5 cm permettant une meilleure mobilité de déplacement et un entretien facilité.

Cette première tranche de travaux comprend l'allée principale transversale ainsi que toutes les allées secondaires jusqu'au columbarium.

Le coût total de ces travaux s'élève à 42 000 €.

Une deuxième phase de travaux sera programmée dans le courant de l'année 2023 pour la partie haute du cimetière.



Aménagement du carrefour Lucien Duquesne - Arpent noir

Le 16 septembre a eu lieu la réunion d'information, pendant laquelle l'équipe projet a présenté aux riverains et penchardais présents, les deux propositions envisagées : à cette occasion, beaucoup de remarques et commentaires ont été émis et débattus.

Suite à ce débat, la version qui avait été retenue lors de la réunion a été modifiée, **en tenant compte des principales remarques**, et a été soumise aux riverains concernés : un document a été déposé, pour avis, dans

les boîtes aux lettres. Les réponses et commentaires étaient attendus avant le 30 novembre, permettant ainsi aux riverains d'apporter de nouvelles remarques ou suggestions.

Six personnes nous ont fait parvenir des réponses et celles-ci ont été étudiées lors de la commission travaux qui s'est tenue le 13 décembre.

Ceci a permis de **valider la solution d'aménagement retenue**.

Comme annoncé dès l'origine du projet, **un aménagement provisoire sera installé** courant janvier, de manière à valider les solutions mises en place, et la bonne adéquation aux besoins de circulation des différents types d'utilisateurs (piétons, cyclistes, voitures, véhicules de livraison, camion poubelle, etc.).

Avaloirs et mauvaises odeurs

Depuis de nombreuses années, **des odeurs nauséabondes envahissent le village** à certaines périodes. Cette année, avec le climat, ces odeurs ont perduré.

Une étude a été réalisée, et une solution a été proposée par les services de la DEA (*Direction de l'Eau et de l'Assainissement*) : il s'agit de la pose de siphon dans les avaloirs.

Cette solution a été mise en place, entre le 19/12 et le 22/12, sur trois avaloirs de la commune, répertoriés par la DEA,

- 1 Le premier est situé devant l'entrée du bâtiment Multifonctions,
- 2 le second est situé au début de la rue de Neufmontiers, à l'angle avec la place de la mairie,
- 3 et le troisième est positionné à hauteur du 15 grande rue.

Nous espérons que cette solution sera efficace.



CCAS

Colis de Noël 2022

La distribution des colis de NOËL, à nos aînés penchardais, a eu lieu le samedi 17 décembre au matin.

Cette année, la situation sanitaire nous a permis d'**accueillir les bénéficiaires autour d'une collation chaleureuse et gourmande** (café, jus d'orange, viennoiseries, clémentines et une excellente brioche offerte par notre boulanger).

Tous étaient ravis de se retrouver pour ce moment convivial qui a permis d'échanger avec Monsieur le Maire, certains membres de son équipe et du CCAS.



Le colis de NOËL, plus traditionnel cette année, était garni de :

- 2 tranches de saumon fumé (*fumé et emballé sous vide par la poissonnerie LECLERC*)
- 1 petite boîte de foie gras (*venant de la Ferme HONDET à LASSEUBETAT, dans la région paloise*)
- 1 cuisse de canard confite (*LECLERC*)
- 1 boîte de jardinière de légumes à la parisienne (*LECLERC*)
- 1 bon de 4€ à la boulangerie pour la bûche de NOËL (*Au Fournil de Cathy à Penchard*)
- 1 sachet de chocolats (*Au Fournil de Cathy*)
- 1 pot de miel Toutes Fleurs des Monts d'Ardèche (*Le Rucher du CROUZET à MEZILHAC*)
- ½ bouteille de vin (*LE VIN QUE J'AIME à Meaux*)
- 1 carte de vœux des enfants de l'école de Penchard

A l'occasion de différents appels et messages, les Penchardais nous ont remercié pour ce colis et le choix des produits. **Un message particulier a été délivré aux enfants de l'école en remerciement de leurs jolies et touchantes cartes.** Nos aînés espèrent également que le Père Noël aura été généreux avec les enfants.





Le repas des aînés fait son retour

Après une période sanitaire difficile, le repas des aînés a fait son grand retour le dimanche 23 octobre à midi, pour le plus grand bonheur de nos anciens.

Une occasion pour eux de passer une journée agréable autour d'une belle et bonne table.

Ce déjeuner, offert par le CCAS aux **Penchardais âgés de plus de 65 ans**, a permis à chacun de se retrouver dans une ambiance festive et sympathique, de renouer les liens entre eux et d'accueillir de nouvelles personnes.

A leurs côtés, Monsieur le Maire et les membres du CCAS étaient présents pour s'assurer que chacun passe un bon

moment. **Monsieur le Maire a accueilli toutes les personnes.** Dans son discours, il a tenu à remercier la Présidente de l'association « La Fraternelle des Anciens », Madame DEMETS, pour son implication sans faille auprès de nos aînés. Ont été également mis à l'honneur le doyen et le benjamin de ce repas.

Au menu de ce déjeuner concocté par « *Le Petit Cuisinier traiteur* » de St SOUPPLETS :

- Kir et ses amuse-bouches frais
- Salade du Périgord
- ½ jambonneau braisé, sauce au vin
- Pommes fondantes/haricots verts avec une piperade de coulis de tomate
- Assiette de fromages avec Mesclun et vinaigrette de moutarde à l'ancienne
- TUTTI FRUTTI (*gâteau préparé par notre boulanger penchardais*)

En début d'après-midi, l'association Feet Of Dance, représentée par Laetitia et Laurent, les deux professeurs, a offert **une démonstration rythmée et variée de danses.**

Ainsi la piste a été animée au rythme des tangos, pasos, rumbas, cha-chas, rocks et autres danses.

Les professeurs et quelques-uns de leurs élèves ont ensuite invité les convives à danser, ce qui a ravi l'assemblée.



Un grand merci à l'association Feet Of Dance qui a largement contribué à l'ambiance festive de cette journée.

Un grand merci à tous les participants pour leur bonne humeur. Ils ont permis ce bel après-midi convivial et chaleureux, apprécié de tous, qui sera à renouveler dès que possible.



Le Père Noël à Penchard

Le Père Noël était en avance cette année à Penchard !

Le samedi 17 décembre, **le Père Noël, accompagné de ses lutins, a déambulé dans tout le village** pour avertir les petits Penchardais de sa présence.

La petite parade terminée, il s'est installé place de la mairie pour poser avec les enfants le temps d'une photo dans un joli décor.

Chaque enfant a pu repartir avec ce précieux souvenir dans les mains, puisque la photo était offerte par la municipalité.

Dans le même temps, les parents d'élèves de l'association A.L.O.R.S ont organisé un marché de Noël en collaboration avec les enseignants de l'école.

En effet, **les élèves de Penchard ont réalisé en classe de petits objets** qui ont été vendus lors de ce marché de Noël.

Les productions des enfants ont eu un vif succès !

Pour calmer les estomacs, un stand buvette était également présent avec à la carte crêpes, pop-corn, chocolat chaud et vin chaud notamment.

L'occasion de ce rassemblement festif était parfaite pour **remettre les récompenses du concours des illuminations de Noël !** 7 familles s'étaient inscrites, et elles ont toutes été récompensées par un lot puisque leurs maisons étaient toutes magnifiquement décorées. Mais, mention spéciale aux gagnants : la famille GOMES qui a remporté un très joli panier garni. Félicitations à eux !

L'évènement s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Les petits Penchardais et leurs parents étaient ravis de pouvoir célébrer Noël un peu en avance...

À l'année prochaine !



PUBLICITÉ



Le **GAEC de Monédiès** est une ferme familiale située dans le nord Aveyron sur la commune de Conques en Rouergue. Sur nos terres nous élevons des vaches de race limousine ainsi que des poulets en plein air, nourris avec des aliments sans OGM.

Nous vous proposons nos produits sous forme de colis, déclinés en 5 ou 10 kilos au prix de 17€ le kilo pour la viande de bœuf. Ces colis sont composés de steak en tranche, rôtis, entrecôte, faux filet, bourguignon et steak hachés (sur demande). Nos poulets fermiers d'un poids variant de 1,5 kilos à 3 kilos vous sont proposés au prix de 10,50€ le kilo.

Tous ces produits vous seront livrés directement au cœur du village, alors n'hésitez pas à nous contacter au **06 46 42 62 99** pour passer votre commande ou plus d'informations.



Un dernier trimestre bien rempli pour l'association ALORS !

Halloween avec son maquillage et la mini-disco a rencontré **un franc succès auprès des enfants qui sont venus nombreux s'amuser** et profiter de ce moment. Les Pencharçais ont joué le jeu des concours de citrouilles, de maisons décorées et de déguisements.

C'était vraiment génial de voir que certains ont mis le paquet pour créer cette ambiance Halloweenesque. L'objectif de fédérer et de **mettre de la vie dans le village** a été pleinement atteint. **L'équipe de bénévoles a été précieuse**, nous tenons à les remercier chaleureusement d'avoir donné leur temps pour que cette soirée ait lieu, au profit des enfants de l'école de Pencharch.



Nous remercions aussi le CMJ qui a nommé les vainqueurs des concours, la mairie pour le prêt de la salle, la communication et les photos des enfants, **les animatrices de Charlotte Loisirs qui ont préparé des décors avec les enfants** et qui nous ont donné un coup de main le jour J. Malheureusement nous n'avons pas fait de bénéfices avec cet événement. Nous ajusterons donc le concept pour le prochain Halloween afin que l'investissement de tous profite plus concrètement à l'association.



L'opération "*Chocolats de Noël*" nous a cependant permis de récolter une belle enveloppe. La décision a été prise pour l'année prochaine de lancer l'opération plus tôt afin de permettre à tous les Pencharçais et leurs familles de bénéficier des tarifs préférentiels de l'association.

Enfin, **l'année s'est clôturée dans un esprit de fête !** Le Père-Noël est passé à l'école et a distribué un sachet de gourmandises à chaque enfant, offert par ALORS, ainsi que des cadeaux pour chaque classe financés par la coopérative.



La liste avait été rédigée par les enseignants pour équiper leurs classes en livres et autres jeux collaboratifs ou scientifiques. **Le Père-Noël a été ravi des dessins qu'il a reçus et des chants qu'il a écoutés avec joie.** Merci à lui d'être si bien entré dans son rôle.

Le lendemain, après le passage du bonhomme rouge dans les rues de Pencharch, a eu lieu **le Marché de Noël de l'association.**

ASSOCIATIONS

Les enseignants et les enfants avaient fabriqué de petits objets à vendre aux parents, en don libre. Les parents ont alors joué eux aussi le Père-Noël pour l'association puisqu'ils ont été très généreux. **Le cochon d'ALORS a été bien rempli !** Mille mercis à vous tous, ainsi qu'aux parents qui ont fait don de leurs créations, et qui sont venus nombreux se retrouver sur la place de la mairie autour d'un vin chaud et d'une crêpe. **Assurément, un événement à renouveler !**



Un bilan très positif pour cette année 2022. **De nouveaux bénévoles viennent étoffer l'équipe**, créant une très bonne ambiance entre parents et Pencharçais qui se découvrent. Une belle collaboration avec les enseignants de l'école avec qui nous avançons main dans la main dans l'intérêt des enfants. Et une relation gagnant-gagnant avec la mairie qui nous soutient dans nos initiatives.



2023 s'annonce également pleine de projets pour l'association : soirée dansante pour tous les Pencharçais, opération chocolats de Pâques, vente de plants de légumes par les enfants de l'école, brocante, kermesse, et d'autres encore...

Pencharçais, abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre tous nos événements : [@alorspenchard](https://www.facebook.com/alorspenchard)

Belle année à vous tous, quelle soit riche de partage, de convivialité et de solidarité.



Le club de Tennis de Table de Monthyon vous souhaite une excellente année 2023 !

Et que diriez-vous de la commencer en fanfare en reprenant une activité sportive ? Attention, on ne fait pas seulement du sport ! On en profite pour partager des dizaines de moments conviviaux avec nos petits et nos grands adhérents !

On vous donne rendez-vous à la **salle Omnisports** rue de Neufmontiers. C'est ouvert le **dimanche matin de 9h30 à 12h30**, voire un peu plus quand nous jouons les prolongations avec les enfants qui ont bien bossé ! Aujourd'hui nous sommes 110 adhérents, jeunes et moins jeunes, valides et en situation de handicap, femmes et hommes, et nous aurons toujours une place de plus pour celles et ceux qui le souhaiteront.

Cette année aura été riche et très chargée en événements. Par exemple l'organisation de la toute **première soirée Ping Fluo** à Monthyon à l'occasion d'Halloween.





Quelques spots de lumières noires raccordés par 147,43 mètres de câble électrique, presque autant de scotch fluorescent, une flopée de balles tout aussi lumineuses, des déguisements colorés, des crêpes, du maquillage fluo... Il n'en fallait pas plus pour réunir plus de 150 personnes autour des tables phosphorescentes pour découvrir le ping-pong dans le noir au rythme de la musique endiablée de DJ-ResQ.

Une soirée festive et ludique où petits et grands se sont amusés jusqu'au bout de la nuit (*enfin jusqu'à minuit, c'était déjà pas mal*).

Nous avons également eu l'occasion de sortir de nos bases à maintes reprises, notamment pour aller représenter la Seine-et-Marne lors du tournoi régional féminin ou **nous terminons sur le podium des clubs les plus représentés d'Ile-de-France**, rien que ça !

Pour les résultats sportifs, nous avons l'immense joie de vous annoncer que nos benjamins et nos minimes sont arrivés premiers en championnat de Seine-et-Marne. Il y a bien sûr eu d'autres résultats, tout aussi brillants, d'autres un peu moins mais pour nos petits c'était une grande première et ils ont tout raflé ! Après un an d'entraînement, on n'est pas peu fiers d'eux !



Le 22 janvier, c'est l'événement à Penchard !

Le dimanche 22 janvier, nous organisons une animation de **tennis de table virtuel** avec les casques MetaQuest à la salle Omnisports. Il nous reste de la place, n'hésitez pas à vous inscrire en nous envoyant un message. C'est gratuit et dirigé par des spécialistes de la discipline et il y a déjà un sacré nombre d'adeptes en France ! Il y a même eu le premier championnat de France en décembre. On peut jouer partout et transpirer d'une autre manière et je peux vous l'assurer, c'est bluffant ! (Pour vous inscrire, un petit mail à cttmonthyon@gmail.com).

L'après-midi, nous organiserons également le premier regroupement féminin au gymnase de Monthyon cette fois. Pas besoin d'être une pro de la raquette pour s'inscrire ! Les débutantes sont plus que bienvenues. Au programme, 3 heures pour apprendre de manière ludique entre copines sous la houlette d'un entraîneur incroyable, des cadeaux amusants, et une heure de partage, de discussions rigolotes et de quelques cochonneries sucrées.

On vous attend nombreuses et nombreux !

Cécile LEONARD

Présidente du Club de Tennis de Table Monthyon

RETOUR EN IMAGES



29 Oct. - Mariage
Époux BIGNON JOLIMAY



**15 Déc. - Film de Noël
à l'école**
Projection d'un film sur le
thème de Noël



**16 Déc. - Concours
illuminations de Noël**
Passage du jury pour élire la plus belle
décoration de Noël



17 déc. - Passage du Père Noël
Le Père Noël a déambulé dans les rues de
Penchard pour saluer les enfants avant de les
retrouver sur la place de la mairie.



21 Déc. - Noël avec le CMJ
Atelier pâtisserie et activités manuelles



Majorité municipale

En cette période de vœux, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 et profitons de cette tribune pour revenir sur quelques points du bien vivre ensemble et du respect des règles.

Le bien vivre ensemble c'est non seulement respecter son voisinage en limitant les bruits et les stationnements gênants, mais c'est également ne pas commettre les dépôts sauvages que l'on voit fleurir de plus en plus dans le village.

Le bien vivre ensemble c'est également veiller à ce que les clôtures végétalisées respectent les limites de propriétés et n'empiètent pas sur le domaine public ou les propriétés voisines.

Nous constatons depuis notre installation que les règles les plus élémentaires relatives à l'urbanisme ne sont pas toujours respectées. Pour rappel, il est obligatoire avant tous travaux de s'informer auprès de la mairie des démarches à suivre et des documents à fournir, afin d'éviter des situations pouvant aller jusqu'à l'établissement d'un procès-verbal d'infraction et au dépôt de plainte auprès du Procureur de la République.

Plusieurs constatations ont été faites concernant des créations de clôtures et d'abri de jardin sans aucune autorisation. De plus, certaines d'entre elles ne respectent pas les règles du plan local d'urbanisme.

Malgré nos différentes interventions verbales et écrites, certains réfractaires ne veulent rien entendre. En conséquence, le service urbanisme se doit d'engager les démarches nécessaires afin que les règles soient appliquées et que l'égalité de traitement entre riverains soit respectée.

Le service urbanisme

Groupe de l'opposition

Liste Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort

Chers Penchardaises, Penchardais,

Nous tournons la page de 2022 afin d'ouvrir celle de 2023. Cette année sera encore une année particulière. Nous souhaitons vivement que cette année 2023 puisse être une année plus réjouissante.

Aujourd'hui, nous continuons de suivre et donner notre avis sur les dossiers en cours. Notre souhait est de pouvoir travailler pleinement sur les différents projets de notre commune afin que vos attentes soient entendues.

Nous sommes et serons toujours disponibles pour discuter, échanger.

Nous vous souhaitons donc une bonne et heureuse année 2023, qu'elle vous porte joie, santé et bonheur.

Camille, Stéphane et Hélène

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique : leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

COLLECTE DES SAPINS

La mairie a organisé 4 points de collecte au sein du village pour faciliter l'évacuation de votre sapin. Il sera broyé par nos agents communaux pour en faire du compost ou du paillis qui sera réutilisé lors de la saison de plantation. Déposez vos sapins aux points de collecte suivants jusqu'au 20 janvier :

Rue de Meaux (*Proche conteneurs à verre*)

Rue de Senlis (*Proche conteneurs à verre*)

Résidence du Bois d'Automne

Atelier communal (*Allée du Bois d'Automne*)

Déposez votre sapin sans décorations ni sac à sapin. Seuls les sapins naturels sont acceptés, sans pied ni autres supports.

LE COIN DES PENCHARDAIS

Douceur d'un soir

Quel est donc ce doux refrain

Qui résonne à mon oreille ?

Quel est donc ce doux quatrain

Qui soudain m'émerveille ?

C'est le murmure du vent

Qui frissonne tout en sifflant,

C'est le murmure du temps

Qui s'écoule sans faire semblant.

Quel est donc ce doux message

Qui s'enfuit comme un nuage ?

Quel est donc ce doux présage

Qui vient de tourner une page ?

C'est la douceur d'un soir

Qui reflète dans un miroir,

C'est la douceur d'un soir

Qui enveloppe la nuit d'espoir.

Marcelline DELAMARRE

Habitante et native de Penchard

Le Mariage d'un Barbouillé a fait salle comble

Les bénévoles de la bibliothèque vous remercient pour votre présence lors de la représentation de théâtre de la compagnie Gérard Philippe du 26 novembre, à la salle des fêtes de Penchard, et espèrent que vous avez passé un agréable moment. Devant le succès de cet événement, d'autres actions pourraient être envisagées en 2023.



Une carte et un catalogue communs pour toutes les médiathèques du réseau



Depuis le 1er janvier 2023, le réseau des médiathèques du Pays de Meaux rassemble sept médiathèques et le médiabus, autour d'un catalogue commun et d'une carte d'abonnement gratuite. Vous pouvez réserver, emprunter et retourner des documents dans n'importe quelle médiathèque du réseau. Le site internet mediatheques.paysdemeaux.fr vous permettra de créer un compte utilisateur pour bénéficier de nombreux services en ligne.

Les bénévoles de la bibliothèque sont disponibles aux heures d'ouverture pour tout renseignement : les mercredi et vendredi de 16h30 à 19h et le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h.

Nuit de la lecture horrifique le samedi 21 janvier dès 20h30

Concours d'écriture d'histoires à trembler de peur

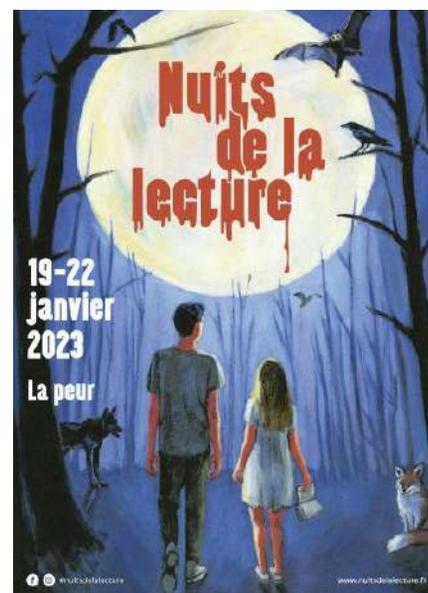
Tu aimes les histoires terrifiantes ou fantastiques ? La bibliothèque a proposé un concours d'écriture pour les moins de 18 ans sur le thème de la peur : petites histoires, nouvelles ou poésies.

Un jury (composé des élus du conseil municipal des jeunes et des bénévoles de la bibliothèque) élira la plus épouvantable histoire par tranche d'âge (- de 12 ans et + de 12 ans). Le nom des gagnants sera dévoilé le **samedi 21 janvier 2023 à 22h15** à la bibliothèque !

Un cadavre dans la bibliothèque

Un crime a été commis à la bibliothèque de Penchard à 18h ! Noël Vicky a été assassiné lors d'une séance de dédicace de son nouveau roman "Le livre des Baltiflore".

Nous avons besoin d'une équipe de **15 courageux détectives** pour résoudre cette terrifiante affaire !!! Attention, le criminel, avant de prendre la fuite, a cassé tout le système électrique pour ralentir l'enquête. Munis-toi d'une lampe torche ou d'une lampe frontale. Même pas peur ? Alors inscris-toi en envoyant ton prénom et ton nom à mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr. Nombre de places limité à 15 enfants (entre 8 et 13 ans). S'il y avait plus d'inscriptions que de places, l'équipe de la bibliothèque procédera à un tirage au sort une semaine avant la date de l'enquête. RDV le **samedi 21 janvier à 20h30** dans un lieu qui vous sera communiqué avant l'enquête.



Musique, films, livres : les classiques qui font peur

Venez (re)découvrir les classiques musicaux, cinématographiques et littéraires les plus terrifiants. Nous vous proposons un blind test pour trouver des musiques, films ou extraits de livres qui font peur. Inscription requise à mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr. Réservé aux 13 ans et + (adultes compris). RDV le **samedi 21 janvier à 21h30** à la bibliothèque.

Les bibliothécaires bénévoles vous remercient pour vos chaleureux retours

Depuis notre arrivée, il y a près d'un an, nous nous sommes employés à moderniser et dynamiser la bibliothèque de notre village, avec l'acquisition de plusieurs centaines d'ouvrages neufs, et d'autres issus de généreuses donations, de mobilier, ainsi qu'un espace lecture, des horaires d'ouverture élargis, et plusieurs événements culturels, tout cela proposé gratuitement.

Nous avons à cœur de remercier tous les Pencharçais qui nous ont encouragés et soutenus tout au long de l'année écoulée. Nous débordons d'idées pour de nouvelles actions culturelles et nous nous efforcerons de vous les proposer tout au long de l'année 2023 et au-delà.

Merci.



Exemple d'un haïku réalisé par les enfants lors des ateliers

*Les glaciers fondent
chaleur orange ennemi
nos corps immobiles*

Les ateliers "Poèmes tout en vert"

L'intégration de la bibliothèque de Penchard au sein du réseau de la lecture du Pays de Meaux, depuis le 1er janvier 2022, a constitué une magnifique opportunité pour proposer des animations culturelles au sein de notre village.

Dans ce cadre, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé, à destination des enfants de 6 à 12 ans, des ateliers de rédaction et d'illustration d'un recueil de poésies sur le thème de l'écologie. Les ateliers se poursuivront jusqu'à juin, il vous est donc encore possible d'y inscrire vos enfants.

Les prochaines sessions se dérouleront à la salle des fêtes le mercredi de 15h à 17h entre janvier et juin aux dates suivantes :

- 15/02/2023
- 15/03/2023
- 19/04/2023
- 24/05/2023
- 14/06/2023

Le nombre de places étant limité à 15 enfants par atelier, nous vous remercions de bien vouloir inscrire vos enfants à l'adresse : mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr.

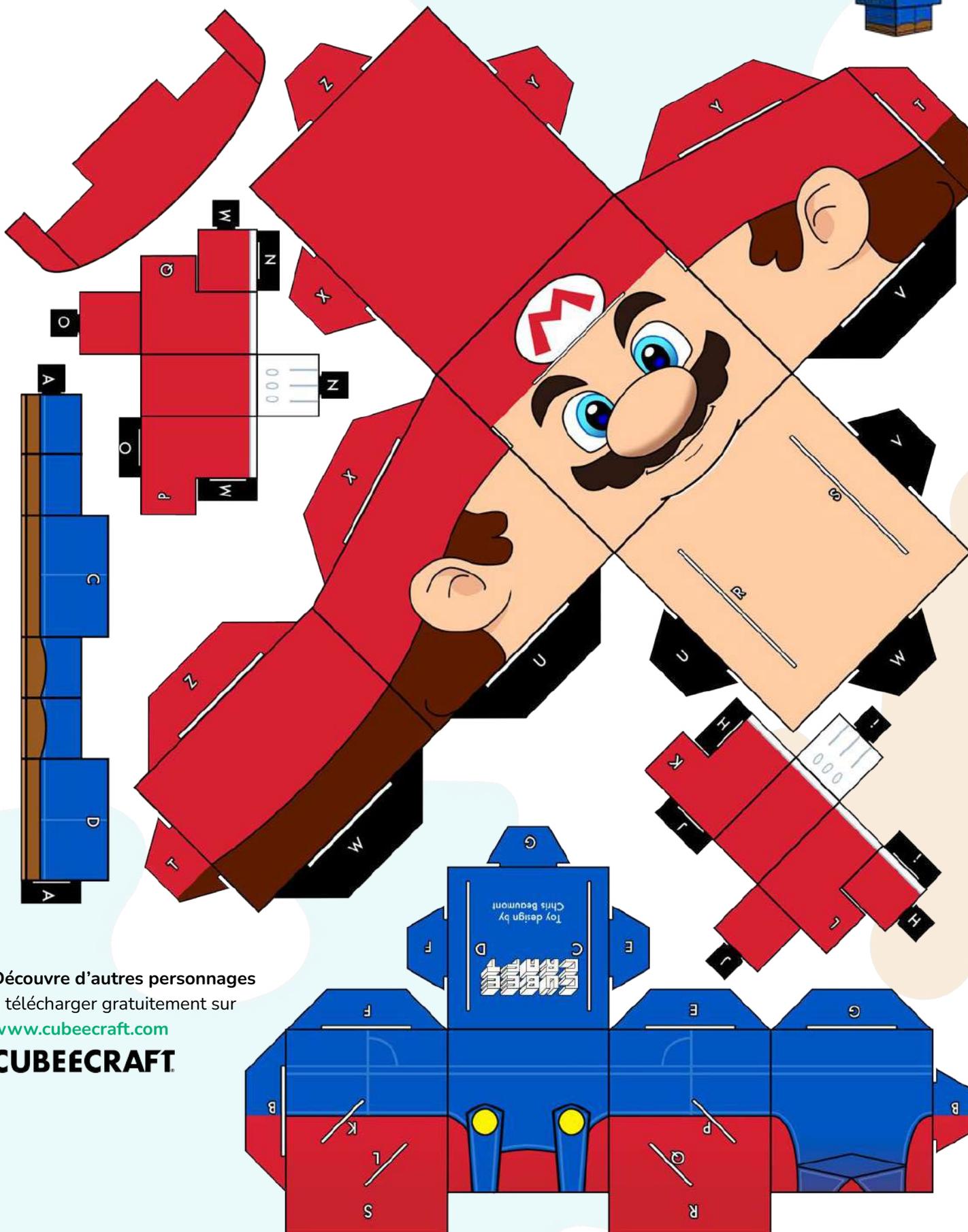
Articles rédigés par Christiane, Guillaume et Virginie, les bénévoles de la bibliothèque

CUBEECRAFT, tu connais ?

Découpe soigneusement les contours et assemble ton personnage à l'aide des languettes.

Utilise un cutter avec l'aide de tes parents pour entailler les lignes blanches étiquetées avec des lettres.

Le scotch et la colle ne sont pas nécessaires.



Découvre d'autres personnages à télécharger gratuitement sur

www.cubecraft.com

CUBEECRAFT



BANANA BREAD

Portions : 6 personnes Préparation : 20 min. Temps de cuisson : 30 min.

INGRÉDIENTS



180 g
Farine



1 cc
Cannelle



120 ml
Buttermilk
(120 ml de lait
+ le jus d'un citron)



1 cc
Levure



180 g
Sucre de cassonade



1 pincée
Sel



1
Gros œuf

Pour les plus gourmands,
Il est possible d'ajouter
des pépites de chocolat et
des noix !



60 g
Beurre mou



3
Bananes



PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 180°C et pendant ce temps beurrer un moule à cake.
2. Mélanger la farine, la levure, la cannelle et le sel.
3. Dans un autre saladier battre le beurre et le sucre. Quand le mélange est blanc et mousseux, ajouter l'œuf.
4. Écraser deux bananes (*la troisième servira comme décor*) puis les ajouter au deuxième saladier.
5. Ajouter le Buttermilk au deuxième saladier.
6. Ajouter les ingrédients secs du premier saladier puis mélanger et verser dans le moule.
7. Couper la dernière banane en deux dans le sens de la longueur et la positionner au-dessus du cake.
8. Enfourner pour 50 à 55 min. Vous pouvez vérifier la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau.



MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie
77124 PENCHARD

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi :
9h-12h / 14h-18h

Vendredi :
9h-12h / 14h-16h

Samedi (*permanence des élus*) :
9h-12h

Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr

www.penchard.fr

@penchard.mairie

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 19h, et le 1er **samedi** de
chaque mois de **10h à 12h**

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père Bruno BELTRAMELLI

06 36 41 69 65

bbeltramelli@wanadoo.fr

PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (*Jour*)
Pharmacie d'urgence (*Nuit*)

Trouver votre pharmacie :
www.monpharmacien-idf.fr
Ou contactez le 118 918

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie ou le commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

DÉCÈS

HOARAU David
décédé le 29 septembre 2022

LAMOUCHE Hélène
décédée le 25 septembre 2022

NAISSANCES

GIACINTI Alba
née le 4 novembre 2022

HOARAU Eileen
née le 1er novembre 2022

HAGUENIER Héloïse
née le 13 octobre 2022

AMIMI Assil
né le 7 octobre 2022

UNIONS

JOLIMAY Patrick & BIGNON Gemma
mariés le 29 octobre 2022

Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants s'effectue gratuitement, **uniquement sur rendez-vous**.

Effectuez cette démarche en ligne sur penchard.fr/encombrants ou rendez-vous directement en mairie pendant les heures d'ouverture.

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 18 janvier 2023
Mercredi 15 février 2023
Mercredi 15 mars 2023
Mercredi 12 avril 2023

NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

SOS Médecins : **3624**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : mairie@penchard.fr